

## Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : Catherine MONNIER

Tél.: 03 26 55 95 00

Mail: INAO-EPERNAY@inao.gouv.fr



Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Ponthieu-Marquenterre 33bis, Route du Crotoy

B.P. 40038 80120 RUE

Epernay, le 16 octobre 2019

Vos Réf.: 2019/1640-A

Nos Réf. : OR/CM/YW/DB 19.829 Objet : PLU – LE CROTOY

## Monsieur le Président,

Par courrier en date du 20 août 2019, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, un dossier qui concerne la modification n°1 du Plan local d'urbanisme de la commune de Le Crotoy (80).

Cette commune est comprise dans l'aire géographique de l'AOP "Prés Salés de la Baie de Somme"; nous n'avons pas recensé de siège d'exploitation en lien avec cette production.

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'impact direct sur l'AOP concernée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice et par délégation, Olivier RUSSEIL

Copie DDT 80 - Amiens

INAO - Délégation Territoriale Nord-Est

SITE D'EPERNAY 43ter, Rue des Forges 51200 EPERNAY TEL: 03 26 55 95 00 www.inao.gouv.fr